

CHARTE DU RESIA

Notre conception commune du développement

Conscients de l'interdépendance de tous les hommes et les femmes sur notre planète aux ressources finies, nous faisons le pari de la possibilité d'un monde juste et solidaire. Chaque génération, aujourd'hui et dans le futur, doit être assurée du respect de ses droits humains fondamentaux, civils et politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Pour nous, la solidarité internationale ne peut se limiter aux actes et dons ponctuels et d'urgence. Il s'agit donc, au-delà de nos investissements respectifs, de rechercher, expérimenter, faire connaître des alternatives à un système dominant se traduisant par un accroissement des inégalités sociales, l'uniformisation culturelle et la violence dans les relations internationales. Il est donc urgent de faire le choix d'un développement soutenable par une redistribution plus équitable des richesses, la participation de chacun aux décisions et à la gestion des ressources et des écosystèmes. L'initiative revient aux populations autochtones, ici et là-bas, à qui doit être délivrée la possibilité de s'organiser de façon libre et autonome afin qu'elles soient actrices de leur propre développement. Nous agissons ensemble dans un esprit de partenariat.

Nos objectifs communs

Au sein de nos associations, nous agissons ensemble et en réseau pour :

- Participer à l'éducation à la citoyenneté mondiale (c'est-à-dire l'éducation à la solidarité internationale, au développement soutenable, au commerce équitable, à l'environnement et à la paix), afin de permettre à chacun d'agir en citoyen responsable ;
- Analyser et remettre en cause les modes de développement et de consommation de nos sociétés, incompatibles avec un développement soutenable et solidaire ;
- Promouvoir et participer à des actions, aussi bien localement que globalement, pour construire des relations internationales équitables, parvenir à l'éradication de la pauvreté, des inégalités, et défendre les droits humains ;
- Favoriser les échanges et les alliances entre militants et partenaires de diverses associations, organisations, institutions et mouvements afin d'approfondir la réflexion, et faire partager nos convictions par l'opinion publique ;
- Mettre à la disposition du public, le plus large possible, une information plurielle, critique, diversifiée, qui privilégie les sources associatives du Sud et du Nord.

Cette charte a été rédigée sur la base de la charte du Collectif Tiers Monde 22, adoptée en conseil d'administration du Résia du 22 juin 2006 et révisée en CA le 5 octobre 2010.